



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E206159

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2026

ÉDITÉ LE

29/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2023

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/07/2025
1 000

Raison sociale : MON PETIT HABITAT

152 ROUTE DE SAINT-BAUDILLE ET PIPET
38710 MENS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Grenoble

Téléphone : 06 95 77 86 98

Fax :

Portable : 06 95 77 86 98

Siret : 949 786 784 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet : monpetithabitat.fr

E-mail : monpetithabitat@zaclys.net

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021582163004

Responsabilité légale :

ROHART REMI PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021582163004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier)	01/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/10/2024
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/10/2024
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/10/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/10/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/10/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/10/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.